



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

Je rejoins le régime agricole

- En tant qu'exploitant(e)**, je complète mon dossier d'affiliation avec un conseiller MSA.
- En tant que salarié(e)**, mon employeur déclare mon embauche à la MSA, Je suis affilié(e) au régime agricole. Je n'ai rien à faire !

Je conserve ma carte Vitale et mon numéro de Sécurité sociale.

À réception de mon courrier d'ouverture de droits, je mets à jour ma carte Vitale.



Je m'inscris à Mon Espace Privé MSA sur le site loire-atlantique-vendee.msa.fr

Je vérifie mes coordonnées (adresse mail, téléphone...).

Je peux aussi rattacher mon enfant à la MSA !

Je télécharge l'application mobile « Ma MSA & moi » pour suivre mes remboursements et télécharger mon attestation. **C'est gratuit !**

J'utilise le service en ligne « Envoyer un document », rubrique Contact & échanges pour adresser mon RIB à la MSA, c'est plus pratique pour mes remboursements !

J'adresse mon attestation Vitale à ma complémentaire santé.